

Charte

Dimensions

Équité, diversité et
inclusion Canada

Canada





Préambule

La présente charte est la pierre angulaire du programme pilote Dimensions, qui vise à promouvoir l'excellence en recherche, l'innovation et la créativité dans le milieu postsecondaire, dans et entre toutes les disciplines, en favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)¹.

En s'engageant à respecter les principes de la charte et en prenant des mesures pour atteindre les objectifs visés par celle-ci, les cégeps, les collèges, les écoles polytechniques et les universités (ci après « les établissements² ») reconnaissent que l'équité, la diversité et l'inclusion enrichissent le milieu de la recherche, améliorent la qualité, la pertinence ainsi que les retombées de la recherche et donnent la chance à tous et à toutes de saisir les occasions qui se présentent.

Le programme Dimensions s'inscrit dans la continuité des progrès réalisés à ce jour et reconnaît publiquement les engagements accrus des établissements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et les résultats tangibles obtenus à cet égard.

Pour obtenir les résultats voulus, il est essentiel de repérer et d'aplanir les obstacles systémiques³, notamment ceux qui touchent les groupes sous représentés ou désavantagés, comme les femmes, les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis), les personnes en situation de handicap, les membres de minorités visibles ou de groupes racisés et ceux de la communauté LGBTQ2+⁴. Chaque personne a de multiples identités et il faut, dans la mesure du possible, prendre en compte l'intersection de ces identités. Les établissements doivent reconnaître les situations où d'autres groupes pourraient se heurter à des obstacles.



Le programme Dimensions reconnaît que la diversité a de multiples facettes, dont l'âge, la scolarité, le statut familial ou la charge parentale, le statut d'immigration, la religion, la langue, le pays de naissance, l'origine ethnique, la culture et la situation socioéconomique⁵. La diversité est l'un des atouts du Canada et elle contribue à l'excellence en recherche.

Pour opérer un changement de culture, il faut avoir une compréhension approfondie et intersectionnelle des iniquités, de la discrimination et de l'exclusion. C'est pourquoi les établissements doivent engager un dialogue véritablement inclusif avec les groupes sous représentés ou désavantagés de leur milieu⁶. Ce dialogue est partie intégrante de l'autoévaluation de tout établissement et est essentiel à la mise en place de mesures concrètes pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion. Par ailleurs, le changement de culture à l'échelle de l'établissement ne s'opèrera pas sans difficulté et se fera progressivement.

Un des principes directeurs de la charte, qui donne suite aux appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation, consiste à établir une collaboration et un dialogue constructifs, respectueux et soutenus avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Les établissements sont invités à souscrire à la charte et à s'engager à respecter ses principes et à les appliquer à la réalité changeante de leur environnement respectif afin de transformer les expériences, les contributions et les réalisations en recherche du milieu postsecondaire grâce à l'atteinte d'une plus grande équité, diversité et inclusion.

Notes

- ¹ Le Guide du programme (à paraître) contient de l'information utile, y compris la définition de termes clés, en lien avec l'adoption de la charte.
- ² Les hôpitaux universitaires ne sont pas admissibles au programme pendant le projet pilote.
- ³ Il est connu qu'il y a des obstacles à différents égards au cours des études et de la carrière, notamment sur le plan de l'accès, de l'admission, du recrutement, du perfectionnement, de la sécurité d'emploi, de la rémunération, des conditions de travail et d'apprentissage, des ressources, du maintien en poste et de l'avancement.
- ⁴ Le sigle LGBTQ2+ est celui qui est utilisé par le Programme des chaires de recherche du Canada. Il désigne les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queer et bispirituelles. Le signe + indique qu'il y a d'autres identités et que la langue continue d'évoluer.
- ⁵ [Pour en savoir plus, consultez la page Approche du gouvernement du Canada ACS+.](#)
- ⁶ Le terme « milieu de la recherche » désigne les chercheurs et chercheuses, le corps professoral, les stagiaires postdoctoraux, le personnel de soutien et autre personnel enseignant (à temps plein ou à temps partiel), les étudiants et étudiantes et les partenaires.



Principes

La participation au programme pilote Dimensions est volontaire. En choisissant de souscrire à la charte, les établissements s'engagent à intégrer les principes ci-après dans l'ensemble de leurs pratiques et dans leur culture organisationnelle pour tendre vers l'équité et accroître la diversité et l'inclusion. Par leur adhésion à la charte, les établissements s'engagent à consulter régulièrement et de façon constructive les membres de leur communauté.

1. Le milieu de la recherche postsecondaire prospère lorsque les systèmes et les pratiques des établissements sont équitables, inclusifs et exempts de préjugés.
2. Pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des établissements, il faut des actions concrètes, mesurables et durables qui permettront de contrer les obstacles systémiques, les préjugés explicites ou inconscients et les iniquités. On doit, entre autres, s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent notamment les femmes, les peuples autochtones, les personnes en situation de handicap, les membres de minorités visibles ou de groupes racisés et les membres de la communauté LGBTQ2+.
3. Les établissements ont besoin de données qualitatives et quantitatives pour mesurer les difficultés qui se posent et les progrès réalisés, en assurer le suivi, les comprendre et en rendre compte publiquement. L'analyse des données devrait permettre une compréhension approfondie et intersectionnelle des contextes, de la manifestation des iniquités, de la sous-représentation et de l'exclusion ainsi que des expériences de tous les membres du milieu postsecondaire.



4. Lorsque les pratiques et les questions relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion sont indissociables de la participation à la recherche, de la recherche même et des milieux de formation et d'apprentissage, l'excellence en recherche, l'innovation et la créativité se trouvent renforcées dans l'ensemble des disciplines et des domaines d'étude ainsi qu'aux différentes étapes du parcours professionnel.
5. Pour favoriser la réconciliation, la recherche menée par les communautés autochtones, en collaboration avec elles ou ayant une incidence sur elles doit respecter les politiques et les pratiques exemplaires en recherche relevées dans le cadre de consultations continues auprès des Premières Nations, des Inuits et des Métis et de leurs organisations.
6. La promotion des principes d'équité, de diversité et d'inclusion est une responsabilité partagée qui requiert des ressources et un leadership fort à tous les échelons. La haute direction démontre son engagement en déclarant publiquement son adhésion à la charte et en s'assurant que les ressources nécessaires sont disponibles pour effectuer le travail requis, que les tâches sont réparties de manière équitable et que les changements sont intégrés à la structure de gouvernance et de reddition de comptes de l'établissement.
7. Il faut prendre en considération les questions de sécurité individuelle et institutionnelle, de confiance, d'appartenance, de protection de la vie privée et de déséquilibre des pouvoirs, et prendre sans tarder les mesures qui s'imposent. Pour que ces mesures soient efficaces, il faut que les personnes touchées participent directement à leur définition.
8. La collaboration entre les établissements, la transparence et la communication des difficultés et des réussites ainsi que des pratiques prometteuses sont essentielles à l'atteinte de l'objectif global du programme Dimensions, qui est de promouvoir l'excellence en recherche, l'innovation et la créativité dans le milieu postsecondaire, dans et entre toutes les disciplines, en favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion.

ADMINISTRÉ CONJOINTEMENT PAR :

